

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2025-02-34x-00276 Référence de la demande : n°2025-00276-011-001

Dénomination du projet : PNR Brenne - Reptiles Amphibiens Odonates

Lieu des opérations : -Département : Indre

Bénéficiaire : PNR Brenne

MOTIVATION ou CONDITIONS

Objet : le Syndicat mixte du PNR Brenne fait la demande de dérogation capture d'espèces protégées dans le cadre de ces activités d'inventaires et suivis liées aux missions du parcs (animations de sites Natura 2000, PNA, ZNIEFF, programme de surveillance de la biodiversité terrestre) pour les amphibiens, reptiles et odonates.

Pour les amphibiens, les méthodes classiques de capture seront mises en œuvre (époussettes, nasses) avec les précautions nécessaires lors de l'usage de ces moyens. Le Sonneur à ventre jaune est concerné par cette demande dans le cadre du PNA régional, et les méthodes (captures et identification) sont adaptées à l'espèce. Pour l'ensemble de ces pratiques, les mesures d'hygiène préconisées dans Sandor et al. (2024) seront appliquées.

Concernant les reptiles, l'utilisation de plaques peut amener la manipulation des individus. Le CNPN recommande la prise d'une photo à l'instant du relevé de la plaque ce qui permet souvent ensuite d'identifier un individu fuyant sans qu'il soit capturé. Le matériel de manipulation des reptiles (gants, etc.) doit aussi faire l'objet de décontamination.

Pour les papillons et les libellules, les individus capturés pour identification seront relâchés immédiatement et sur le site de captures et ces captures ne concerneront pas les individus en accouplement ou en phase de ponte.

Les bilans annuels de captures seront envoyés au CSRPN et à la DREAL.

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Le Président de la commission espèces et communautés biologiques : Nyls de Pracontal

AVIS : Favorable [X]

Favorable sous conditions []

Défavorable []

Fait le : 3 juin 2025

Signature :



Le président